

PREFECTURE DU BAS-RHIN
CABINET DE LA PRÉFÈTE
DIRECTION DES SÉCURITÉS
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION
CONSULTATION PUBLIQUE D'UN MOIS

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

CONFORMÉMENT A L'ARTICLE R741-26 DU CODE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET A L'ARRÊTÉ DU 05 JANVIER 2006, UNE CONSULTATION DU PUBLIC A ÉTÉ PRESCRITE SUR LE PROJET DE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION **DU DÉPÔT DE MUNITIONS DE NEUBOURG**, DESTINÉ A PRÉVOIR L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES SECOURS EN CAS D'ACCIDENT DÉPASSANT LES LIMITES DU SITE. CETTE CONSULTATION SE DÉROULERA **DU 3 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2022 INCLUS**.

PENDANT LA DURÉE DE LA CONSULTATION, LE PROJET DE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION SERA DÉPOSÉ AUPRÈS DE LA MAIRIE DE **MERTZWILLER, DAUENDORF, NIEDERMODERN, VAL DE MODER, MIETESHEIM, HAGUENAU** AINSI QU'À LA **SOUS-PRÉFECTURE DE HAGUENAU-WISSEMBOURG** OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DES BUREAUX ET CONSIGNER SES OBSERVATIONS SUR LE REGISTRE OUVERT A CET EFFET.

LE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION POURRA ÊTRE CONSULTÉ APRÈS SON APPROBATION, AUX MÊMES ENDROITS OÙ S'EST DÉROULÉE LA CONSULTATION DU PUBLIC.